

Bon à savoir!



Les éco-organismes partenaires :

- Eco-systemes vous aide à vous débarrasser de vos appareils d'équipement électronique ou électrique. www.eco-systemes.fr
- Récylum vous apporte toutes les solutions pour recycler vos lampes gratuitement.
 www.recylum.com, trouvez les points de collecte sur malampe.org/geolocalisation.
- Eco-mobilier se charge du recyclage des meubles usagers. www.eco-mobilier.fr
- Eco-DDS organise la collecte des déchets chimiques produits par les ménages et pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. www.ecodds.com
- · Corepile assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs. www.corepile.fr

SUR LE WEB, C'EST ENCORE PLUS FACILE...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS?





À LA DÉCHÈTERIE, COMME AILLEURS : PLACE À LA SÉCURITÉ!



Avant de partir, vérifiez, en vous référant au dos de ce document ou au site internet (lorient-agglo.bzh) que vos déchets sont bien acceptés en déchèterie.



Pensez à séparer les déchets selon leur nature, vous gagnerez du temps sur place! Anticiper également votre temps de dépôt sur le site (dépôt de contenants ermés interdit), vous respecterez ainsi, plus facilement, les horaires de fermeture.



Une fois sur place, soyez vigilants! La déchèterie est un lieu de circulation commun aux piétons et aux véhicules; elle est donc soumise à des règles de vigilance précises : extinction du moteur lors du dépôt, stationnement, priorité, vitesse, etc.



À la déchèterie, chaque déchet doit être déposé selon sa catégorie dans la benne appropriée (ordures ménagères interdites), cela facilite le recyclage ! La signalétique présente sur place est là pour vous l'indiquer.



Attention au risque de chutes dans es bennes! Ne montez pas sur le rebord pour y déposer vos déchets. Pour votre sécurité, un dispositif réglementaire composé de garde-corps est installé sur les quais des déchèteries.



Parents: vos enfants sont sous votre responsabilité. Ils doivent rester dans les véhicules durant votre passage à la déchèterie.



En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil au gardien, il est là pour vous guider et vous indiquer les consignes à suivre, merci de bien vouloir les respecter.



Interdiction de fumer



Animaux interdits

EN DÉCHÈTERIE : NE JETEZ PLUS, DONNEZ !

Des points de dépôt dédiés au réemploi sont aménagés dans chaque déchèterie du territoire. Vous pouvez venir y déposer tous les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité : mobilier, jouets, bibelots, vaisselle, vélos, puériculture, livres, matériel informatique. Vecteurs d'emplois en insertion, ils seront ensuite, après remise en état, revendus à prix abordable dans la recyclerie de Lorient Agglomération, situé à à Lanester, près de la patinoire (260 rue Jean-Marie Djibaou, ZA de Manébos, LANESTER). Avec ce système, réduisez le volume de vos déchets en donnant une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus!



Comment limiter ses passages en déchèterie ? Quelques astuces simples à adopter



> Favorisez le paillage des déchets verts

Utilisez les tontes séchées pour le paillage des plants gourmands (tomates, fraisiers...), les haies broyées peuvent être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes.



> Retournez les appareils et les meubles usagés chez les distributeurs

À l'achat d'un appareil neuf, votre distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien. Ex : pneus, appareils électriques et électroniques, cartouches d'encre, etc. Pensez également aux réparateurs! Sur certain matériel, leur travail vous permettra de faire de belles économies.



> Apportez les papiers, verres et textiles en points d'apport volontaire

Près de 1 200 colonnes sont à votre disposition sur le territoire pour vous faciliter le tri. Trouvez les points les plus proches de chez vous sur lorient-agglo.bzh à la rubrique «Vos services > Déchets > Déchèteries ».



> Donnez une seconde vie aux objets

Profitez des « points réemploi » aménagés en déchèterie pour donner les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité.



> Utilisez les bornes de collecte présentes en magasin

De nombreux éco-organismes mettent à disposition des points de collecte en magasin pour recycler vos objets usagés. Ex: piles, ampoules, objets électriques, etc. Retrouvez les points les plus proches de chez vous sur les sites listés au dos de ce document.



> Mutualisez ses apports avec le voisinage

Organisez-vous à tour de rôle et regroupez vos visites entre voisins.

DES GESTES SIMPLES AUX MULTIPLES AVANTAGES



GUIDE PRATIQUE des déchèteries

1 - HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE (HORS BUBRY, GROIX ET PLOUAY)



Horaires d'ouverture uniques, été comme hiver* :

10h-12h30 / 14h-18h

*Sauf le dimanche matin, en été, où 3 déchèteries sont ouvertes entre 9h30 et 12h30 (fermées en hiver).

Jours d'ouverture :

du 2 novembre au 31 mars

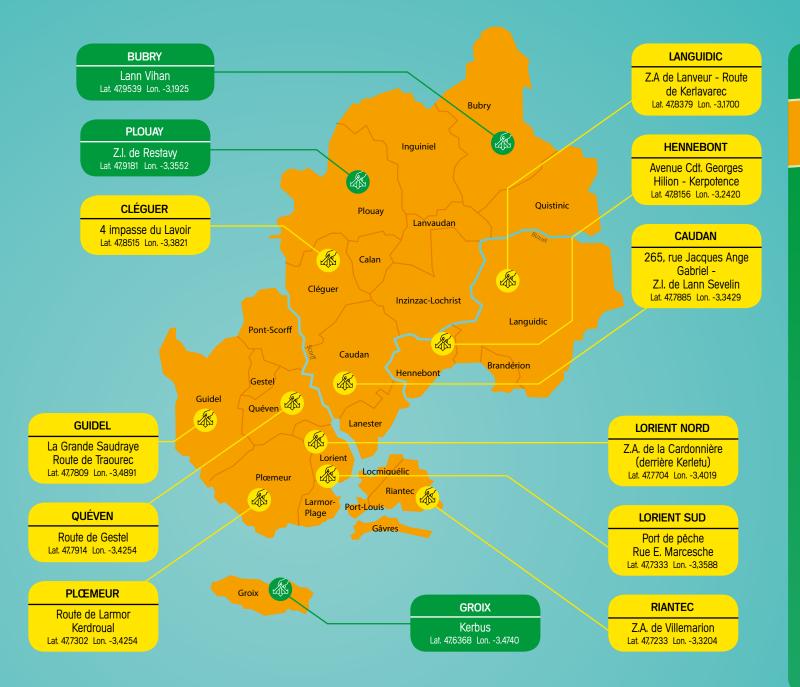
HIVER	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche	
	10h 12h30	14h 18h	9h30 12h30	14h 18h										
Plæmeur														
Caudan														
Hennebont														
Lorient Nord														
Lorient Sud														
Riantec														
Guidel														
Quéven														
Languidic														
Cléquer														

du 1er avril au 31 octobre

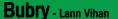
ÉTÉ	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche	
	10h 12h30	14h 18h	9h30 12h30	14h 18h										
Plæmeur														
Caudan														
Hennebont														
Lorient Nord														
Lorient Sud														
Riantec														
Guidel														
Quéven														
Languidic														
Cléguer														

Attention, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

母耳



2 - POUR LES COMMUNES DE **BUBRY, GROIX ET PLOUAY**



HORAIRES D'HIVER

· Mardi: 9h-12h et 14h-17h

· Jeudi : 14 h-17 h

HORAIRES D'ÉTÉ

· Mardi: 9h-12h et 14h-18h

· Jeudi : 14 h-18 h · Samedi : 9h-12h et 14h-17h · Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Plouay - Z.I. de Restavy

HORAIRES D'HIVER

· Lundi : 9h-12h et 14h-18h · Mercredi et vendredi : 14h-18h · Mercredi et vendredi : 14h-18h

· Lundi: 9h-12h et 14h-18h

· Samedi : 9h-12h et 14h-17h · Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Groix - Kerbus

HORAIRES D'HIVER

· les mardis et jeudis : 14 h-17 h · du lundi au samedi :

· les mercredis, vendredis et samedis: 9 h-12 h et 14-17 h HORAIRES D'ÉTÉ

9h-12h et 14h-17h

Attention, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

🔏 Déchèterie

Déchets acceptés















Les huiles végétales et usagées sont acceptées en déchèterie. Demander conseil au gardien.

Déchets toxiques et dangereux





DEEE







Déchets refusés : qu'est-ce que j'en fais?

Cuves à fioul > dépollution par un spécialiste puis certificat de dépollution avant ferrailleur

- Pneus > retour au fournisseur
- · Bouteilles de gaz, extincteurs > retour distributeur · Amiante, fibrociment > filière spécifique : repreneur agréé
- Cadavres d'animaux > filière sanitaire agréée
- Produits incandescents (cendre chaude) > biodéchets ou composteur (à laisser refroidir)
- · Carcasses de voitures › centre agréé Véhicules Hors d'Usage·
- Déchets médicaux » retour pharmacie
- · Feux à main, fusées de détresse, munitions > retour fournisseul
- · Médicaments > à rapporter en pharmacie pour leur recyclage · Déchets ménagers › bacs bleus et jaunes collectés
- à votre porte • Déchets radioactifs > Appelez le N° Vert : 0800 100 601

Cette liste est non exhaustive. Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.

Rappel : le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit (circulaire du 18 novembre 2011).

POUR CONNAÎTRE LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS. **CONNECTEZ-VOUS SUR**

www.lorient-agglo.bzh

RUBRIQUE: VOS SERVICES > DÉCHETS > DÉCHÈTERIES

